

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 21 DECEMBRE 2023**

**DELIBERATION N°2023.00690**

**SOUTIEN AU CAMPUS MONTRAVEL POUR L'ÉQUIPEMENT DE SON ESPACE TEST AGRICOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 15 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 62

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOQCQ, M. Patrick MICHAUD, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Vincent BONY,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 28 décembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20231221-D20230069010

Date de mise en ligne : 28 décembre 2023

M. Denis BARRIOL donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. David FARA donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,  
M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Julien LUYA

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 21 DECEMBRE 2023**

### **SOUTIEN AU CAMPUS MONTRAVEL POUR L'EQUIPEMENT DE SON ESPACE TEST AGRICOLE**

Le Campus Montravel est composé de trois centres constitutifs de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Montravel (EPLEFPA), dépendant du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire :

- le lycée ;
- le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) ;
- l'exploitation.

Depuis l'automne 2022, en lien direct avec ses missions d'enseignement et de formation agricole, l'établissement s'est intéressé au test d'activité en agriculture (l'équivalent des pépinières d'entreprises). Ainsi, grâce à l'accompagnement de l'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADDEAR) de la Loire, soutenue financièrement par la Métropole pour développer l'installation en agriculture et les Espaces Tests Agricoles, le campus Montravel a pu identifier et proposer tous les moyens nécessaires pour accueillir durablement un testeur par an sur une durée de 1 à 3 ans, en production végétale.

Par le biais d'un prêt à commodat et d'une convention à titre onéreux avec le testeur (780 € / an de frais fixes + diverses options en fonction de l'utilisation des fluides), le campus met donc à disposition :

- des parcelles pour la production végétale (maraichage, petits fruits, plantes aromatiques...), soit 4 500 m<sup>2</sup> maximum ;
- son réseau d'irrigation ;
- du matériel adapté ;
- un bâtiment auto-construit en paille permettant de travailler à l'abris ;
- certains linéaires de son espace de vente ;
- un logement sur le site.

À la suite du lancement officiel de l'Espace Test de Montravel en mai 2023, une porteuse de projet a été sélectionnée pour tester un projet de productions maraichères en agriculture biologique. Ces produits sont valorisés principalement auprès des professionnels, mais aussi sous forme de paniers auprès des particuliers et des jeunes en situation de handicap qui vont travailler sur l'exploitation dans le cadre d'un parcours personnalisé. Elle a débuté son test en octobre 2023. Pour cette première année de test, elle restera salariée de l'association Coopsol42, implantée pour partie sur le site de Montravel. Cette association a pour l'objectif de mettre en place des jardins solidaires entretenus par des bénévoles et dont les produits sont distribués ou vendus à des épiceries sociales et solidaires. Cette activité est donc complémentaire à celle développée par la testeuse.

Pour rappel, le développement de ce type d'outils visant à favoriser l'installation agricole est une des priorités du projet métropolitain et s'inscrit dans les actions phares du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Métropolitain pour la période 2023-2026. Ce projet, porté par un partenaire public de la Métropole, est donc le premier lieu test permanent sur la Métropole.

De plus, ce projet est devenu un véritable projet d'établissement du campus Montravel, et la Direction, comme les formateurs, sont investis dans le développement de cet Espace Test Agricole. La réouverture de formations spécialisées en productions maraichères, horticoles et pépinières végétales laisse à penser que le test agricole pourra aussi être expliqué et proposé aux étudiants, ce qui augmentera les chances de voir des installations durables se concrétiser sur le territoire. Naturellement, un accompagnement sur le volet foncier sera à mettre en place dans le cadre de la stratégie foncière métropolitaine, afin d'identifier des terrains à proposer en fin de phase de test pour une installation sur le territoire métropolitain.

Ainsi, l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Montravel (campus Montravel) sollicite le soutien de Saint-Etienne Métropole, pour réaliser plusieurs investissements nécessaires à la modernisation et l'amélioration des outils de production pour les testeurs à venir. Ces investissements se feront en plusieurs phases, dont la première sera engagée fin 2023.

Cette première phase d'investissements portera principalement sur l'aménagement du bâtiment mis à disposition pour améliorer les conditions de travail sous abris, l'acquisition de serres et d'outils maraichers et d'un véhicule électrique pour les déplacements sur site (outils et marchandises).

Les dépenses seront éligibles à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Une seconde phase d'investissements, portant principalement sur le réseau d'irrigation et l'acquisition d'un tracteur sera programmée en 2024, dans le cadre d'un dossier FEADER en cours de construction avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Loire.

Enfin, une dernière phase d'investissements pour du matériel tracté (herse, broyeurs...) est prévue en 2025 mais sera ajustée en fonction des retours des testeurs et des besoins réellement rencontrés.

Le budget global d'investissement sur la période 2023 – 2025 est le suivant :

Aménagement de l'espace de travail / bureau	3 140 €
Acquisition de serres	27 027 €
Acquisition de matériel (tracteur, véhicules utilitaires, outils,...)	146 743 €
Irrigation *	101 871 €
Station lavage légumes et chambres froides	17 000 €
<b>Total</b>	<b>295 781 €</b>

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>Saint-Etienne Métropole</b>	<b>60 000 €</b>
Région Auvergne-Rhône-Alpes	en cours d'instruction
Département de la Loire – à l'étude	acquis sur les dépenses irrigation *
État (DRAAF) – à l'étude	en cours d'instruction
FEADER	acquis sur les dépenses irrigation *
Autofinancement	129 000 €
<b>Total</b>	<b>295 781 €</b>

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le soutien à l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Montravel (campus Montravel) pour la mise en œuvre d'investissement visant à développer son Espace Test Agricole ;**
- **approuve la convention d'attribution d'une subvention d'investissement au campus Montravel, pour la première phase d'équipement de son Espace Test Agricole ;**
- **approuve le versement d'une subvention d'investissement d'un montant maximum de 60 000 € selon les modalités précisées dans la convention annexée ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention annexée à la présente délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée en investissement au chapitre 70, destination PRVEG, du budget agriculture de l'exercice 2023.**

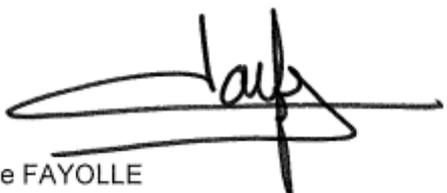
**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE